



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ
ET DES SOLIDARITÉS

ARRÊTÉ du 15 mai 2024

**portant modification de l'arrêté du 22 mars 2024 fixant la composition du jury de l'examen
professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe supérieure
au titre de 2024**

La ministre du travail, de la santé et des solidarités,

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique d'Etat ;

Vu le décret n° 2010-235 du 5 mars 2010 modifié relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement ;

Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues relevant du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2012-483 du 13 avril 2012 modifié portant statut particulier du corps des secrétaires administratifs relevant des ministres chargés des affaires sociales ;

Vu l'arrêté du 18 novembre 2011 modifié fixant la rémunération des agents publics des administrations en charge de la santé, de la jeunesse et de la vie associative, des solidarités et de la cohésion sociale, de la ville et des sports participant à titre d'activité accessoire à des activités de formation et de recrutement ;

Vu l'arrêté du 10 janvier 2012 modifié fixant les modalités d'organisation et les épreuves des examens professionnels pour l'accès aux grades de secrétaire administratif de classe supérieure et de secrétaire administratif de classe exceptionnelle relevant des ministres chargés des affaires sociales ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2023 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe supérieure relevant des ministres chargés des affaires sociales ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe supérieure relevant des ministres chargés des affaires sociales au titre de l'année 2024,

ARRÊTE :

Article 1^{er}

L'article 1 de l'arrêté du 22 mars 2024 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« La composition du jury de l'examen professionnel ouvert au titre de l'année 2024 pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe supérieure est fixée ainsi qu'il suit :

M. Mehdi JOUHAR	Directeur adjoint du travail à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de l'Hérault, Responsable du service central travail, Président ;
M. Jalal NADAROU	Attaché principal d'administration de l'Etat à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités ARA, Chargé de Projet, Président Adjoint ;
Mme Bernadette PAQUEREAU	Attachée d'administration de l'État, Membre honoraire, Chargée de mission « référent handicap » ;
M. Jean Marie HIRTZ	Inspecteur du travail à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de Meurthe et Moselle, Inspecteur du travail ;
Mme Murielle BART	Inspectrice du travail à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de l'Essonne, Responsable de service d'appuie au système d'inspection du travail ;
Madame Naged SHARAN	Attachée principale d'administration de l'Etat à la DRH, Chargée des études juridiques ;
Mme Elodie MEULIN	Attachée d'administration de l'Etat à l'Agence Régionale de Santé des Hauts De France, Chargée de mission autorisations hospitalières ;
M. Florian PASSELAIGUE	Inspecteur de l'action sanitaire de classe normale et sociale à l'Agence Régionale de Santé ARA, Chargé de mission DARS ;
Mme Cloé BRIARD	Attachée d'administration de l'Etat à l'Agence Régionale de Santé PACA, Chargée de mise en œuvre de l'offre médico-sociale en faveur des personnes en situation de handicap ;
M. Mathieu LEROY	Directeur adjoint du travail à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités des Hauts De France, Chargé de mission ;
Mme Corinne CAMUS PAQUE	Attachée d'administration de l'Etat à l'Agence Régionale de Santé des Hauts De France, Chargée de mission des personnes en situation d'handicap ;

Mme Karine BAYLE

Inspectrice du travail à la Direction
Départementale de l'Emploi, du Travail et des
Solidarités de la DROME, Unité de contrôle
section 6 ;

Mme Isabelle CODBREUIL

Attachée d'administration de l'Etat à la Direction
Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et
des Solidarités des Pays de la Loire, Chargée de
contrôle de la formation professionnelle ;

Mme Céline HOOGE

Directrice adjointe du travail à la Direction Général
du Travail, Agent de contrôle au Groupe National
de Veille et d'appui au contrôle ;

Mme Sylvie TALICHET

Inspectrice du travail à la Direction
Départementale de l'Emploi, du Travail et des
Solidarités de LOIRE, Agent de contrôle ;

Mme. Dehbia CHAOUCH

Inspectrice du travail à la Direction
Départementale de l'Emploi, du Travail et des
Solidarités de la Loire, Cheffe de
service renseignements en droit du travail ; »

Article 2 :

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 15 mai 2024

Pour la ministre du travail, de la santé et des solidarités et par délégation,

Gisèle TAVARES



Adjointe à la cheffe du bureau du recrutement,
des concours et de la gestion prévisionnelle
des emplois, des effectifs et des compétences